De la politique de «jaunissement» des effectifs du Corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient 2/2

à la création de l'armée nationale vietnamienne pendant la guerre d'Indochine - BRENNUS 4.0

le commandant Yvan Cadeau du Service Historique de la défense

publié le 23/05/2019

Histoire & stratégie

À compter du printemps 1947, et malgré l'opposition initiale de Leclerc un an plus tôt [8], les premières troupes nord-africaines et africaines débarquent en Indochine ; leur part ne fera qu'aller croissante (60 000 soldats d'Afrique sub-saharienne et 130 000 Nord-Africains combattent en Indochine entre 1947 et 1954). Malgré ce nouvel appoint, le renforcement de l'adversaire et le « durcissement » de la guerre imposent un recours plus massif aux soldats autochtones, à tel point que l'on a pu parler de «surjaunissement » qui, dans certaines unités peut remettre en cause son caractère opérationnel.

Malgré les appels répétés du commandement aux responsables métropolitains sur le péril et sur la baisse d'efficacité qu'induit un recours trop important à des troupes formées hâtivement, la situation n'évoluera pas. Ainsi, au 1er janvier 1954, les effectifs autochtones dépassent le total cumulé des combattants d'autres origines dans le génie (5204 contre 4884), dans le train (4303 contre 4160) ou encore dans les troupes aéroportées (5546 contre 5400). Dans l'artillerie, la proportion est de 5496 autochtones contre 8281 pour le reste du personnel, de même que dans l'ABC, arme plus technique ou le rapport est de 5929 autochtones contre 9365 Européens et Africains.

Si le recours aux Vietnamiens et, à un moindre titre, aux Cambodgiens et aux Laotiens, permet au corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient, de mener à bien et a minima les missions confiées par le commandement et lui donne, en définitive, les moyens de «durer», il ne résout en rien les questions de fond de nature politique. Dans cette perspective, seul un État vietnamien fort et allié de la France, bénéficiant d'un réel soutien populaire et d'une armée capable de défendre ses intérêts, serait à même de contester la légitimité revendiquée par le Viêt-Minh. Sur le plan international, cette mesure permettrait également de faire taire les accusations à l'encontre de la France accusée - parfois à raison - de maintenir sous une autre forme son entreprise coloniale. Les gouvernements français successifs comme les autorités responsables en Indochine l'ont compris dès les débuts du déclenchement de la guerre et parviennent, après maintes erreurs et tergiversations, à faire aboutir, entre 1947 et 1949, la «solution Bao Daï», à savoir la réinstallation au pouvoir de l'ex-empereur d'Annam. Cette restauration impériale, qui va de pair avec l'unification

du Vietnam (chose refusée au Viêt-Minh en 1945-1946). D'un point de vue militaire, on espère que la création de l'État vietnamien permettrait celle d'une armée capable, à court terme, de prendre en main la lutte contre l'APV: la France, tout en conservant ses intérêts dans ses ex-possessions asiatiques, pourrait alors se désengager de la guerre – qui grève considérablement les finances du pays, et rapatrier ses troupes. Le retrait du corps expéditionnaire rendrait alors possible la modernisation de l'armée française comme la réunion de ses moyens entre le théâtre d'opérations européen et l'Afrique du Nord – où les mouvements indépendantistes (notamment en Algérie et au Maroc) se montrent de plus en plus virulents dans leurs revendications.

Le 2 juillet 1949, l'État du Vietnam est officiellement proclamé. Au sein du gouvernement français, l'on se réjouit - « Nous sommes enfin sortis du tunnel » proclame, à Saigon, le ministre de la France d'Outre-mer, Paul Coste-Floret le 20 du même mois. Dans les semaines qui suivent et jusqu'à la fin de l'année 1949, une trentaine de conventions sont passées qui officialisent et matérialisent les transferts de souveraineté dans un certain nombre de domaines. Au Laos (convention du 19 juillet 1949) et au Cambodge (traité du 8 novembre 1949), les négociations ont abouti au même processus d'« indépendance » qu'au Vietnam. Le 29 janvier 1950, le Parlement français ratifie les accords passés avec ces trois pays qui deviennent officiellement des « États associés » au sein de l'Union française. Le 11 juillet suivant, un ministère chargé des relations avec les États associés voit le jour et est confié à Jean Letourneau. Sa mission est de mettre en application les accords signés, mais surtout de veiller à leur limitation et de faire respecter le cadre que constitue l'Union française (créé par la Constitution de 1946). Pour la France, « l'opération » Bao Daï constitue donc un succès, quoique laborieux. Grâce à la création de l'armée nationale, formée et encadrée par des militaires du CEFEO, les chances de venir à bout du Viêt-minh dans des délais raisonnables paraissent, à cette date, réelles. En effet, tel est bien le véritable motif du retour de l'empereur: installer le Vietnam dans la guerre, sous une direction française. Bao Daï et les effectifs qu'il s'apprête à lever doivent contribuer à la conclusion heureuse du conflit, car sur le terrain, les troupes font défaut et la lutte contre le Viêt-Minh n'enregistre pas d'avancées significatives.

La mise en place de l'armée nationale vietnamienne

Jusqu'en 1948, il n'existe en Indochine aucune organisation centrale des forces armées des futurs États associés. Au Viet-nam (comme au Cambodge) des formations de type militaire sont bien mises sur pied à la faveur du retour des Français, mais elles ne dépendent que d'autorités régionales. À partir du mois de juin 1948, la situation évolue et les autorités vietnamiennes (qui agissent dans l'attente de la conclusion de la «solution Bao Daï»), prennent sous leur contrôle direct un certain nombre d'unités: le mouvement est désormais lancé. Après des mois de discussions, les Vietnamiens obtiennent satisfaction et, le 1er janvier 1949, l'armée vietnamienne voit officiellement le jour. Elle totalise alors environ 25000 hommes: 15000 réguliers et 10000 supplétifs. Afin d'assurer l'encadrement de ces forces, le corps expéditionnaire détache 1 000 officiers et sous-officiers, tandis que les Vietnamiens fournissent eux, 2000 officiers et sous-officiers issus dans leur grande majorité du CEFEO. Comme l'accroissement des formations est amené à se poursuivre, il apparaît indispensable de créer un organisme chargé de développer et d'organiser la liaison entre cette armée naissante et l'EMIFT, c'est chose faite avec la création, le 8 mars 1949, de la Mission militaire française près du gouvernement vietnamien (MMF/GVN). Les effectifs théoriques de cette mission ne seront jamais atteints puisque cadres et troupes sont directement ponctionnés sur le CEFEO[9]. Beaucoup de chefs de corps voient partir avec regret leurs meilleurs éléments affectés à l'instruction de la jeune armée vietnamienne. De fait, la mise en place d'une armée nationale moderne soulève d'importants problèmes de financement, d'encadrement et d'instruction (et de matériel) que le CEFEO pallie au mieux en détachant des milliers de ses soldats auprès des formations des États associés.

La montée en puissance des forces armées vietnamiennes (FAVN) se poursuit en 1950, mais l'incapacité de fournir aux troupes l'équipement et le matériel nécessaire provoque des ralentissements dans le processus de développement des bataillons vietnamiens. Au mois de novembre, la conférence de Dalat qui réunit Bao Daï et le ministre français des relations avec les États associés pose le principe de la mise sur pied de quatre divisions auxquelles doivent s'ajouter des éléments de réserve générale et des unités de supplétifs non endivisionnés[10] À cette date cependant, les forces existantes sont essentiellement composées d'infanterie même si quelques batteries d'artillerie et escadrons de cavalerie existent. Comme le rapporte un officier français en charge des questions d'organisation des armées des États associés, sans appui et sans soutien, l'ensemble n'a encore « nullement la physionomie d'une armée moderne articulée»[11].

Si les efforts entrepris à la fin des années quarante permettent au Vietnam de se doter d'un embryon d'armée, c'est véritablement la politique entreprise par le général de Lattre et l'aide militaire que ce dernier obtient des Américains qui accélèrent la création d'unités vietnamiennes nouvelles et leur intégration dans une institution homogène et cohérente. Le 1er janvier 1951, peu de temps après sa prise de commandement, de Lattre manifeste sa volonté de créer un secrétariat permanent à la Défense nationale (SPDN) chargé notamment « d'étudier l'organisation de l'Indochine en temps de guerre, la mobilisation des personnes et des ressources »[12]. Ce dernier devient ainsi l'instrument de travail du commandant en chef pour les études d'ordre militaire considérées à l'échelon gouvernemental de l'État du Vietnam. L'action personnelle menée par de Lattre en faveur de la jeunesse vietnamienne[13], la promesse de l'arrivée rapide du matériel américain ainsi que la plus grande implication de l'empereur Bao Daï dans le conflit, portent finalement leur fruit et, au 1er août 1951, les bataillons d'infanterie entrant dans la composition organique des quatre divisions vietnamiennes prévues par la conférence de Dalat sont une réalité; l'armée nationale vietnamienne (ANV) prend enfin corps[14]. Six mois plus tard, au 1er janvier 1952, ses effectifs se montent à 128 000 hommes (71 000 réguliers et 57 000 supplétifs) et ne cessent de s'accroître les mois suivants.

De fait, si le général de Lattre donne effectivement l'impulsion au développement des armées nationales dès le début 1951, les effets de son action conjuguée aux livraisons américaines ne se font pleinement sentir qu'à partir de 1952. À cette date, l'ANV se dote d'états-majors (général et de régions militaires), et met sur pied des organismes qui visent à accroître l'autonomie de la jeune armée. En 1953, cette dernière se renforce encore davantage avec la constitution des bataillons légers dits kinh quan[16], totalisant 40000 combattants supplémentaires. L'objectif de ces TDKQ est de disposer d'unités plus légères, plus rustiques, adaptées au terrain, rompues aux procédés de combat menés par le Viêt-Minh, et animées d'une « foi » et d'un esprit patriotique plus élevés que la plupart des formations régulières. Au moment de la cessation des hostilités, en juillet 1954, les FAVN totalisent 272000 hommes (229000 réguliers et 45000 supplétifs) auxquelles il convient d'ajouter 5000 marins et aviateurs[17]. Appréciation de la valeur de l'armée nationale vietnamienne.

D'une manière générale, les jugements portés à l'encontre des armées nationales –principalement de l'ANV– et de leurs soldats sont négatifs. Albert Merglen, qui a combattu au sein du 2e bataillon étranger parachutiste (2e BEP) note en avril 1953 qu'au « point de vue purement militaire il n'y a aucune comparaison entre la troupe et les cadres Viêts et ceux de Bao Daï. Les Viêts ont vraiment le meilleur de la jeunesse: des officiers énergiques, capables, animés d'un très grand patriotisme. Quant au haut commandement viêt, il est remarquable, il n'y a pas d'autre mot ». Un an plus tôt, le 15 mars 1952, il écrit déjà dans son journal : «On ne voit pas de Bao Daïstes [sic] se ruer à l'assaut avec grand courage, mais les Viêts le font reconnaissons-le»[18].

Pour l'historien Michel Bodin, « les anciens du corps expéditionnaire ne gardent pas une bonne impression des troupes nationales ». Quant à Robert Guillain, correspondant du Monde, il se montre plus définitif encore. Trois semaines après la chute de Diên Biên Phu, il écrit: « Nous avons raté l'armée vietnamienne[...]. Dans le gâchis général, il y a, c'est vrai, des exceptions, [mais], à régime pourri, pas d'armée valable »[19]. Les reproches adressés aux forces armées des États associés et à leurs soldats par leurs homologues du corps expéditionnaire sont, de fait, très nombreux. Tout en louant les qualités individuelles du combattant vietnamien – courage, robustesse, résistance à la fatigue, sens de l'utilisation du terrain, adresse et discipline –, les critiques dénoncent les lacunes de l'ensemble. La faible combativité des troupes, la médiocrité de l'encadrement vietnamien, ou encore, le peu de foi ou de « mystique» (le terme revient souvent) apportés dans le combat contre le Viêt-Minh sont pointés du doigt. Certes, les cadres vietnamiens sont en nombre insuffisant, la plupart sont d'origine bourgeoise et citadine; ils connaissent « mal le peuple de la rizière sous leurs ordres [et] à l'inverse, l'homme du rang – surtout s'il a été précédemment sous les ordres de cadres français– n'accorde souvent à son jeune officier vietnamien qu'une confiance limitée ». Mais l'armée vietnamienne est une armée jeune qui manque d'expérience et, la valeur de l'armée viêt-minh le montre, le soldat vietnamien nationaliste, s'il manque a priori d'instruction militaire, peut faire un excellent combattant. En fait, le niveau de ces forces armées nationales dépend largement du moral de la nation vietnamienne et de son investissement dans le conflit.

Or, dans ce domaine, force est de reconnaître le manque d'enthousiasme de la population comme l'attentisme des élites et du gouvernement. Ce problème davantage politique que militaire, le général de Lattre va tenter de le résoudre en impliquant Bao Daï dans la guerre et connaître là un échec relatif. Ainsi, si le 15 juillet 1951 l'empereur décrète bien la « mobilisation générale », la mesure n'a dans les faits qu'une portée limitée: des milliers d'appelés ne se présentent pas aux bureaux de recrutement et les passe-droits dont peuvent bénéficier les fils de notables ou de fonctionnaires la discréditent totalement. Sur 100000 conscrits attendus moins de 10 % répondent à l'appel. La question de l'efficacité de l'armée vietnamienne apparaît in fine étroitement liée au problème politique. Les décideurs vietnamiens ont beau jeu de faire de la surenchère nationaliste, dénonçant une France reprenant d'une main ce qu'elle accordait de l'autre (accusation qui a sa part de vérité), ils ne s'investirent généralement jamais assez eux-mêmes dans le développement de leur armée, laissant le soin aux Français de l'encadrer et aux Américains de l'équiper.

Dans le rapport rédigé dans le cadre des Enseignements de la guerre d'Indochine[20], le capitaine Prestat livre d'intéressants éléments pour comprendre les erreurs commises par les Français et les raisons de l'échec, selon lui, du gouvernement vietnamien dans la création de son armée, le principal étant de ne pas avoir réussi «l'adhésion de la jeunesse»[21]. Pour l'auteur, le mauvais processus de recrutement des cadres et le trop rapide développement de l'ANV sont à l'origine de bien des mécomptes: «Après la promotion de quelques anciens militaires de l'armée française, la sélection des futurs cadres fut essentiellement fonction à partir de 1951 de diplômes universitaires d'une valeur fort discutable. Les délais consentis à la formation de base étaient de neuf mois pour les officiers d'active, de six mois pour les officiers de réserve, c'est-à-dire semblables à ceux consentis en France à des jeunes gens issus d'une sélection beaucoup plus rigoureuse, et qui trouvaient immédiatement leur place dans une hiérarchie stable et incontestée. Au Vietnam, par suite de l'accroissement tardif et précipité des Forces armées vietnamiennes, certains officiers se sont trouvés trois ans après leur sortie d'école à la tête de bataillons ou de secteurs territoriaux, avec comme seuls subordonnés des jeunes sous-lieutenants qui sortaient de l'École militaire»[22].

La politique dite de «jaunissement», à savoir l'intégration de soldats autochtones au sein du corps expéditionnaire, fut dictée par les nécessités opérationnelles et par les problèmes budgétaires auxquels était confrontée la France de l'après-guerre. Elle permit

toutefois, dans une certaine mesure, au CEFEO de remplir ses missions. Il est ainsi possible de se demander comment le commandement français aurait pu les mener à bien sans cet apport local. Les considérations pure-ment militaires qui sont à l'origine du «jaunissement» se heurtent cependant à la volonté politique française d'impliquer l'État du Vietnam dans la guerre, une implication nécessitant concrètement la création d'une armée nationale. Le corps expéditionnaire transféra donc, à partir de 1949, certaines unités à la nouvelle ANV et détacha auprès de ses états-majors et bataillons, plusieurs milliers de ses propres cadres. En définitive, à la fin du conflit, malgré les nombreux reproches adressés et les lacunes dont souffrait cette jeune armée, il semble que le temps jouait en sa faveur et, qu'au moment de la cessa-tion des hostilités, ses formations avaient enregistré des progrès certains. Ainsi, au premier trimestre 1954, une étude sur l'armée vietnamienne fait apparaître que sur 171 bataillons d'infanterie existant, 29 étaient en formation et que sur les 142 restant, 21 (14 %) étaient jugés très bons, 64 (45 %) bons, 43 (31 %) assez bons et 14 (10 %) passables; la quantité de cadres français n'affectant pas le résultat puisque équivalent approximativement au tiers de l'encadrement dans chacune des unités[23]. L'expérience de la guerre d'Indochine le montre, la mise en place d'une armée nationale nécessite certes du temps, mais également un investissement politique réel et sans arrière-pensées de la part de l'ensemble des nations impliquées dans la lutte d'un adversaire commun.

[8] Cette opposition s'appuie sur trois arguments. D'une part, Leclerc souhaite tout d'abord éviter la xénophobie des Vietna-miens à l'encontre des tirailleurs issus de l'Afrique sub-saharienne - appelés dans l'armée française d'une manière générique « tirailleurs sénégalais ». Ensuite, il entend à l'époque ne pas prêter le flanc aux critiques américaines qui dénoncent le colonialisme français et l'utilisation de troupes coloniales pour restaurer l'ordre en Extrême-Orient. Enfin, il s'agit également d'empêcher la diffusion des idées nouvelles et révolutionnaires auprès des combattants africains.

[9] La MMF/GVN représente 4514 hommes en 1952 et 4360 en 1953, soit un déficit moyen de 20 %. [10] Le général de Lattre de Tassigny procède ultérieurement à plusieurs modifications de ce programme de Dalat. Le nombre et la composition des divisions vietnamiennes évoluant.

[11] SHD. GR 10 H 981. L'armée vietnamienne de 1949 à janvier 1954. Rapport du lieutenant-colonel Viala, ex-chef de la section « organisation des armées des États associés ». Sans date, vraisemblablement fin de l'année 1954.

[12]Ibid.,

[13]Action symbolisée par son appel à la jeunesse du Vietnam dans son long discours prononcé au lycée Chasseloup-Laubat de Saïgon, le 11 juillet 1951: « Soyez des hommes, c'est-à-dire: si vous êtes communistes, rejoignez le Viêt-Minh, il y a là-bas des individus qui se battent bien pour une cause mauvaise. Mais si vous êtes des patriotes, combattez pour votre patrie,car cette guerre est la vôtre [...]. Jeunes hommes de l'élite viet-namienne [...] le moment est venu pour vous de défendre votre pays », cité dans Jean Ferrandi, Les officiers français face au Viêt-Minh 1945-1954, Fayard, 1966, p. 265-276.

[14] À cette date, le concept de division comme grande unité tactique est abandonné, il ne représente plus qu'une entité logistique pratique pour traiter les problèmes d'équipement et de matériel avec les États-Unis. La 1re division est implantée au Sud-Vietnam, la 2e au Centre-Vietnam, la 3e au Nord-Vietnam, et la 4e division est celle des Pays montagnards du Sud (PMS). Le concept divisionnaire est par ailleurs remplacé par celui du groupe mobile, plus adapté à la forme de combat en Indochine.

[15] À cette date, les effectifs totaux de l'Union française dépassent les 400000 hommes. Ces forces sont toutefois extrêmement composites et d'inégales valeurs, la plus grande partie est, en outre, dispersée -et immobilisée- sur l'ensemble des territoires de l'Indochine. Les armées nationales représentent 147000 soldats contre 257000 pour le corps expéditionnaire. Sur ce total, les Français métropolitains sont seulement 69000 (17 % de l'ensemble des effectifs), soit 52000 hommes pour l'armée de terre, 6800 pour l'armée de l'air et 10200 pour la marine. Voir SHD. GR 10 H 261. Réunion du 12 janvier 1952 présidée par le général Allard à l'occasion de la visite en Indo-chine des membres de la commission Finances de l'Assemblée nationale, en présence de messieurs Pineau (député de la Sarthe, SFIO), Frédéric-Dupont (député de l'Yonne, Républicain indépendant), Moreau (député de Paris, RPF).

[16] Leur nom complet étant Tieu Doan Kinh Quan (TDKQ) ou «bataillons légers».

[17] L'armée nationale lao (ANL) se développe également à partir de 1953. Elle atteint un peu plus de 20000 hommes lors-que les accords de Genève sont signés, chiffre sensiblement équivalent aux effectifs de l'armée cambodgienne.

[18] Albert Merglen, La naissance des mercenaires, Arthaud, 1970, 275 pages.

[19] Robert Guillain, « L'échec de l'armée vietnamienne »,Diên Biên Phu, la fin des illusions. Février-juillet 1954, Arléa, 2004, p. 170-177.

[20]Les Enseignements de la guerre d'Indochine, édition pré-sentée par Ivan Cadeau, Service historique de la Défense, t.1, 2010 ; t.2, 2013.

[21] SHD. GR 10 H 982. Ministère de la Défense nationale et des Forces armée - Guerre. Etat-major de l'armée. Cabinet. Section «Moral». N° 351. Enseignement de la guerre d'Indo chine. Rapport du capitaine Prestat.

[22]Ibid.,[23] SHD.GR 10 H 241. MMF/GVN/Le colonel. Etude sur l'armée vietnamienne, doc. cit.,

Titre : le commandant Yvan Cadeau du Service Historique de la défense

Auteur(s) : le commandant Yvan Cadeau du Service Historique de la défense

Date de parution 22/05/2019